

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/5

Crankalicious Pineapple Express

Révision 0

Date de révision 2016-06-20

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Crankalicious Pineapple Express
----------------	---------------------------------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules;
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Dodo Juice Limited
Adresse	Unit 10 Golds Nurseries Business Park Jenkins Drive Elsenham Bishops Stortford CM22 6JX UK
Web	www.dodojuice.com
Téléphone	+44(0)1279 813222
Adresse e-mail de la personne compétente	factory@dodojuice.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Eye Irrit. 2: H319;
--------------------------------------	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence: Prévention

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseil de prudence: Intervention

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Crankalicious Pineapple Express

Révision 0

Date de révision 2016-06-20

2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun.
----------------	--------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Ethylene glycol monobutyl ether (2-Butoxyéthanol)	603-014-00-0	111-76-2	203-905-0		1 - 10%	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38	

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Ethylene glycol monobutyl ether (2-Butoxyéthanol)	603-014-00-0	111-76-2	203-905-0		1 - 10%	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H302; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315;	

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Aucune irritation escomptée.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer une dermatite. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO ₂), Produit chimique sec, Mousse.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un équipement de protection approprié.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Diluer avec de l'eau.
--	-----------------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.
--	--

Crankalicious Pineapple Express

Révision 0

Date de révision 2016-06-20

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage. SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Ethylene glycol monobutyl ether (2-Butoxyéthanol)	VME ppm: 25	VME mgm3: 120
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: *	TMP No: 84
	FT No: 76	

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

Protection des yeux / du visage

Éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau -
Protection des mains

Gants en caoutchouc.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur	Jaune
Odeur	parfums
pH	10.6
Densité relative	1.002 (H2O = 1 @ 20 °C)
Viscosité	7 sec. 3 mm (ISO 2431)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Tenir à l'écart de acides.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun danger important.

10.4. Conditions à éviter

Crankalicious Pineapple Express

Révision 0

Date de révision 2016-06-20

10.4. Conditions à éviter

Aucun.

10.5. Matières incompatibles

Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
--------------------------------------	---

lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
--	-------------------------

11.1.4. Informations toxicologiques

Ethylene glycol monobutyl ether	Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 2.4mg/l	Voie orale chez le rat DL50: 470mg/kg
---------------------------------	--	---------------------------------------

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ethylene glycol monobutyl ether	Daphnies CE50/48h: 1000 mg/l	Poisson CL50/96h: 1700.0000 mg/l
---------------------------------	------------------------------	----------------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

FBC: Facteur de bioconcentration.

Sodium C14-C16 olefin sulphonate	FBC: Facteur de bioconcentration. 70.8 L/kg
----------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

indéterminé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Crankalicious Pineapple Express

Révision 0

Date de révision 2016-06-20

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible.

SECTION 16: Autres informations**Autres informations**

Texte des phrases de risques présentées en Section 3
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Texte des mentions de danger présentées en Section 3
Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 4: H312 - Nocif par contact cutané.
Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Acute Tox. 4: H332 - Nocif par inhalation.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.